

## **L'éducation en milieu communautaire : Des options et opportunités au CSAP**

L'éducation en milieu communautaire permet à un élève au deuxième cycle à explorer l'éventail des possibilités d'apprentissage, de métiers et de carrières en collaboration avec la communauté, dans le cadre de ses études. Cette collaboration encourage un partenariat entre l'élève, sa famille, l'école et la communauté. Tous ces partenaires se partagent la responsabilité de l'expérience d'apprentissage de l'élève.

### **Qu'est-ce qu'est le programme *Options et Opportunités*?**

Le programme *Options et opportunités* (O2) offre aux élèves du secondaire un grand nombre d'expériences d'apprentissage pratiques axées sur le développement de compétences en lien avec une ou plusieurs carrières choisies par l'élève. Ce programme permet de mettre l'accent sur l'exploration de carrières possibles, les choix d'éducation postsecondaire et la préparation aux principes de santé et de sécurité liés aux carrières identifiées.

En plus, le programme O2 fournit de nombreuses expériences d'apprentissage coopératives où l'élève apprend dans des milieux communautaires et professionnels, établit un lien direct entre son apprentissage en classe et le lieu de travail et améliore ses compétences menant à l'employabilité.

L'élève inscrit dans le programme 02 doit obtenir les crédits suivants :

- Orientation professionnelle 10 (1,0 crédit)
- Orientation professionnelle 11 (0,5 crédit)
- Santé et sécurité au travail 11 (0,5 crédit)
- + 4 crédits d'éducation coopérative (dont l'un peut être Éducation en milieu communautaire 10)

### **Que signifie un crédit d'*Éducation coopérative* ?**

L'éducation coopérative comprend un volet théorique ainsi qu'une partie pratique pour lequel l'élève reçoit un demi-crédit ou un crédit.

Avant d'entreprendre le stage, l'élève doit suivre un module d'au moins 25 heures à l'école pendant lequel il effectue des activités d'autoévaluation, se fixe des buts, prépare un plan d'action et se concentre sur la réalisation de ses objectifs sur le plan personnel, éducatif et professionnel. L'élève entame la préparation de son plan d'études et d'orientation professionnelle en collaboration avec ses parents/tuteurs, l'école, ses amis, les employeurs pour qui il a pu travailler et l'organisme qui l'accueille dans la communauté. Les stages de 80 heures offrent la possibilité d'essayer diverses options, afin que l'élève puisse faire un choix en connaissance de cause concernant son orientation et sa formation.

